

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1541)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 39

présenté par
M. Issindou

ARTICLE 6

À l'alinéa 78, substituer au mot :

« titre »

le mot :

« chapitre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.